

Annexe n°3 : Grille tarifaire Base de plein du Lambon à compter du 21 mai 2022

Tarifs pour la location de matériel et pour les activités proposées aux individuels et familles dans le cadre de la régie estivale	Tarif
Parcours dans les arbres (2h) – adultes à partir de 16 ans	12,40 €
Parcours dans les arbres (2h) – jeunes de 11 à 15 ans	12,40 €
Parcours dans les arbres (2h) – enfants de 5 à 10 ans	10,30 €
Stand up paddle (1 heure)	7,20 €
Stand up paddle (30 minutes)	5,20 €
Big paddle (1 heure)	30,00 €
Canoë (30 minutes)	5,20 €
Pédalo (30 minutes)	8,30 €
Location avec déplacement de matériel (canoë, kayak) – caution de 500 € (par jour, par bateau)	33,00 €
Location de VTT (1/2 journée) – Adulte	11,40 €
Location de VTT (1/2 journée) – Adulte	10,30 €
Jeux extérieurs - structures gonflables (entrée valable pour un après-midi)	4,00 €
Structures flottantes (1 heure)	9,00 €

Tarifs pour la location de matériel à un groupe en dehors de la période estivale et donnant lieu à la rédaction d'un contrat de prestation	Tarif
Stand up paddle (1 heure)	7,20 €
Canoë (1 heure)	8,30 €
Pédalo (30 minutes)	8,30 €
Location de VTT (1/2 journée) – Adulte	11,40 €
Location de VTT (1/2 journée) – Enfant	10,30 €

Activités encadrées pour les groupes	Tarif
Etablissements scolaires (par personne, par créneau de 2 heures)	10,30 €
Etablissements scolaires (par personne, par 1/2 journée)	13,40 €
Associations – Accueils collectifs de mineurs – collectivités – particuliers à partir de 10 personnes (par personne et par séance)	13,40 €
Comités d'entreprises et entreprises (par personne et par séance)	15,50 €
Forfait pour la préparation des séances	80,00 €
Forfait pour la préparation des séances multi-activités pour les établissements scolaires du territoire	40,00 €

Tarifs d'une séance encadrée de 2h pour les instituts accueillant des publics en situation d'handicap	Tarif	
	Territoire	Hors territoire
Groupe de 4 à 8 personnes	87,60 €	139,10 €
Personne supplémentaire	10,30 €	10,30 €

Accueil des groupes sur l'aire naturelle de camping	Tarif
La nuit, par personne	4,10 €
Associations des parents d'élèves des établissements des 1er et second degré du territoire ou bureaux d'étudiants : Un pass découverte par an et par association gratuit équivalent à une activité découverte complémentaire à une activité achetée suivante utilisable sur l'année en cours : • Prolongation de 30 minutes pour la location pendant 1 heure, d'une embarcation • Second parcours dans les arbres offert pour la personne qui accompagne, pour l'achat d'un parcours • Prêt d'un second VTT pour la personne qui accompagne, pour toute location d'un VTT • 1 heure offerte pour tout achat d'une heure sur les structures flottantes	